

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **Autorise** l'adhésion de la CCPMG au syndicat mixte à créer au 01/01/2019 dénommé SBeMS ;
- **Autorise** l'adhésion de la CCPMG au syndicat mixte à créer au 01/01/2019 dénommé JAVO ,
- **Autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

9 – DÉSIGNATION DU NOM DE LA SALLE DE SPORTS

Monsieur le Maire propose aux conseillers de réfléchir à une dénomination de la salle de sports

10 – TARIF DE LOCATION DES CHALETS DU VVP

.DCM N° 2018-41

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs de location des chalets de 2018 pour 2019 et de ne prévoir une augmentation que pour 2020 suite aux travaux d'agrandissement

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **Décide** de reconduire les tarifs 2018 de locations des chalets du vvp pour 2019.

11 – DEMANDE DE DETR 2019

.DCM N° 2018-42

Monsieur le Maire fait part que les travaux d'agrandissement des chalets du VVP peuvent être éligibles à le DETR 2019 et propose de déposer un dossier.

Le montant des travaux est estimé à 570 000 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Adopte** le projet d'agrandissement des chalets du VVP ;
- **Décide** de solliciter le bénéfice de la DETR exercice 2019– *Action en faveur du tourisme*, au taux de 30 % (plafonné à 400 000 € HT) du montant HT des travaux prévus.
- **Précise** que ces dépenses sont inscrites au Budget de l'exercice 2018 ;
- **Précise** que les travaux seront financés de la manière suivante :
 - Estimation des travaux 570 000.00 € HT
 - Subvention DETR (30%) 120 000.00 €
 - Autofinancement 450 000.00 €
- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

La séance est levée à 22h15